

Safer's
DEFENDER
Fongicide Pour Le Jardin II

Contre la tache noire, le blanc et la rouille

GARANTIE: 0,40% de soufre

Contient du chlorure de 1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azonia-adamantane à titre d'agent de préservation
N° D'ENR. 20812 LOI P.A.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE LE LABEL AVANT L'EMPLOI

DOMESTIQUE

CONTENU NET

3 L

Prêt à l'usage

Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2
1-800-800-1819

IMPORTANTES INFORMATIONS SUR L'EMPLOI DU PRODUIT:

Utilisation du pulvérisateur:

1. Sortir le pulvérisateur de la poche.
2. Dévisser la capsule du contenant et la mettre de côté – ne pas la jeter.
3. S'assurer que le tuyau est bien positionné dans le trou de la capsule, puis l'insérer sur la bouteille et revisser la capsule.
4. Ouvrir la buse d'un tour.
5. Diriger le pulvérisateur vers l'endroit désiré et pomper la détente jusqu'à ce que la pulvérisation commence.
6. Régler la buse... jet fin pour un traitement en espace limité, grande nuage pour une pulvérisation sur une grande surface.
7. Lorsque le pulvérisateur n'est pas utilisé, maintenir la buse au-dessus du niveau du liquide pour éviter toute fuite de cette buse.
8. Pour ranger le pulvérisateur, retirer la buse et reboucher le contenant avec la capsule d'origine.
9. Rincer la buse à l'eau propre avant de la ranger en faisant attention à éviter tout contact avec le tube plongeur. Après chaque emploi, se laver soigneusement les mains au savon et à l'eau. À RANGER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
10. Ranger la buse dans la poche refermable fournie.

MODE D'EMPLOI: BIEN AGITER AVANT D'UTILISER. Vaporiser sur les plantes jusqu'à ce qu'elles soient trempées. Pour usage sur les légumes, les fruits, les plantes ornementales et les plantes à fleurs.

Le blanc: sur les roses, les chrysanthèmes, les raisins, les fraises, les groseilles, les groseilles vertes, les haricots et les dahlias. Les raisins de Concord et les autres sortes de

plantes ne résistant pas au soufre peuvent être sensibles à ce produit. Vaporiser dès les premiers signes de maladie et recommencer à intervalles de 10 à 14 jours.

Tache noire: sur les roses. Vaporiser tout les 7 à 10 jours pour s'assurer que les nouvelles feuilles et les tiges sont complètement arrosées.

Rouille: sur les groseilles, les groseilles vertes, les haricots et les plantes décoratives. Vaporiser dès la première apparition de la maladie et répéter à intervalles 10 à 14 jours, s'il y a lieu.

Délai d'attente avant la récolte: Pour toutes les cultures, on peut vaporiser jusqu'à un jour précédent la récolte sauf pour les raisins vinicoles, qui ne doivent pas être arrosés moins de 21 jours avant la récolte.

PRECAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Attendre 30 jours avant d'arroser les plantes ayant subi un traitement à l'huile et ne pas appliquer quand la température est élevée. Ne pas appliquer sur les fougères Boston. Éviter de contaminer la nourriture pour la consommation humaine et animale. Ne pas chauffer ou entreposer à des températures élevées.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

PREMIER SOINS: EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Déplacer la personne vers une source d'air frais. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (lacs, rivières, fondrières, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, réservoirs et milieux humides) ainsi que sur des habitats estuariens et marins. Ne pas contaminer l'eau en rinçant le matériel ou en y rejetant les résidus.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))